



ASSOCIATION OF CONSULTING
ENGINEERING COMPANIES | CANADA

ASSOCIATION DES FIRMES
DE GÉNIE-CONSEIL | CANADA

Mémoire pour la Consultation sur la Subvention salariale d'urgence du Canada

Association des firmes de génie-conseil | Canada
Président et chef de la direction

Le 5 juin 2020

Au nom de l'Association des firmes de génie-conseil – Canada (AFGC), j'aimerais vous remercier d'avoir adopté une approche pangouvernementale pour répondre à la crise de la COVID-19. L'AFGC a été impressionnée par la rapidité avec laquelle le gouvernement a créé et mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUR). Ce programme, pleinement et correctement mis en place, sera essentiel à nos firmes membres, car il leur permettra de conserver leur capacité et leur expertise pendant toute la durée de la présente crise, puis de contribuer à la relance de l'économie canadienne.

Nous sommes donc heureux de répondre ci-dessous à certaines des questions de votre enquête.

Y a-t-il des défis particuliers associés au programme de la SSUC? Par exemple, y a-t-il des défis liés à son accessibilité, à ses répercussions sur les mesures incitatives ou à tout autre aspect?

- Selon sa nature, une entreprise peut devenir non viable avant que le seuil de qualification de 30 % de réduction des recettes ne soit atteint.
- Bon nombre de firmes de services professionnels ont pour pratique de préparer une facture pour le travail effectué le mois précédent. Par exemple, les factures du mois de mars 2020 reflètent en fait les heures travaillées en février 2020. Par conséquent, l'incidence de la COVID-19 sur le revenu du mois de mars peut ne pas être évidente avant le mois d'avril (voire le mois de mai, selon les modalités de paiement). De la même façon, l'incidence sur le revenu pourrait ne pas être évidente avant l'expiration du programme. Certaines firmes ne seraient donc en mesure de se prévaloir du programme que pendant deux mois ou moins.
- Le bureau régional d'une firme donnée pourrait voir ses revenus chuter de plus de 30 %, tandis qu'à l'échelle nationale, le revenu de cette firme pourrait être réduit de moins de 30 %, ce qui la rendrait inadmissible à la SSUR. Par conséquent, les opérations régionales pourraient devoir cesser, et les répercussions économiques de la pandémie sur les économies locales, les petites agglomérations ou les collectivités éloignées en seraient accrues. La firme en question se verrait peut-être obligée de regrouper ses opérations, aux dépens de ces collectivités.

Quelles modifications à la SSUC proposeriez-vous d'apporter afin d'offrir le niveau de soutien adéquat aux personnes les plus touchées par la pandémie tout en appuyant la reprise économique?

- Nous proposons d'adopter une échelle mobile allant jusqu'à une subvention salariale maximale de 75 % lorsque les revenus ont diminué de 30 % par rapport à l'année précédente. Par exemple, une entreprise qui a subi une perte de revenus de 20 % pourrait bénéficier d'une subvention salariale de 50 %.
- Il est utile de permettre aux entreprises de calculer leurs pertes selon la méthode de la comptabilité d'exercice au lieu de la comptabilité de caisse, mais il serait plus simple que la période d'admissibilité à la SSUR soit déterminée à partir de la première demande. Cela permettrait aux entreprises qui constatent seulement après coup qu'elles ont perdu des revenus de profiter de la SSUR sans modifier leurs processus comptables. Cela s'appliquerait en particulier aux services professionnels et à la passation de marchés - notamment aux firmes qui agissent comme sous-consultants ou sous-traitants, ou aux entreprises situées plus en aval dans la chaîne d'approvisionnement de la construction et de la fabrication.
- Nous recommandons de permettre aux entreprises d'être admissibles au programme de SSUR sur une base régionale. De cette manière, elles pourraient conserver leurs employés et continuer à fonctionner au sein d'économies locales et de petites agglomérations ou collectivités éloignées.

Le fait de rendre le programme de la SSUC plus complexe serait-il acceptable afin d'élargir l'accès à ce soutien ou de mieux cibler le soutien à apporter à ceux qui en ont besoin?

- Nous apprécions cette question. S'il vaut généralement mieux réduire au minimum le niveau de complexité, il est encore plus important d'être clair et de fournir des instructions tout aussi claires. Si les choses sont plus claires, les firmes pourront mieux tolérer un certain niveau de complexité en échange d'un programme de SSUC plus souple et applicable à un éventail plus large de situations uniques.

Nous vous remercions de tenir compte de nos préoccupations. Ce programme d'assistance élargie a été pensé très rapidement dans l'intention d'aider toutes les entreprises, il est donc inévitable que certaines entreprises, dans certaines circonstances, tombent entre les mailles du filet. Nous sommes convaincus que le gouvernement continuera d'adapter et d'affiner le programme afin de le mettre à la portée du plus grand nombre possible de secteurs d'activité.

L'AFGC représente plus de 400 firmes de génie-conseil au Canada – aussi bien de grandes sociétés internationales que des PME appartenant à leurs employés – qui offrent des services de génie, des services scientifiques et d'autres services professionnels et qui sont en première ligne pour la livraison d'infrastructures essentielles. En rendant les entreprises de services professionnels pleinement admissibles à la Subvention salariale d'urgence du Canada, le gouvernement aidera les entreprises membres de l'AFGC, ainsi que les entreprises d'autres secteurs, à conserver l'expertise et les capacités essentielles dont le Canada aura besoin pour traverser la crise actuelle et relancer l'économie.

Je vous remercie encore une fois d'avoir adopté une approche « pangouvernementale » pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et veiller à la viabilité de notre économie pendant cette crise de la COVID-19.

Pour plus de renseignements :

John Gamble, CET, P. Eng.
Président et chef de la direction
Association des firmes de génie-conseil | Canada
www.acec.ca
jgamble@acec.ca